

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 25
votants : 27
Absent : 0
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

N° 034/2016

**OBJET : RESSOURCES
HUMAINES :**

Mise à disposition au
SICTEU et indemnisation
d'un agent de la
commune.

L'an deux mille seize

le onze du mois d'avril à dix-sept heures

le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 5 Avril 2016.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO
/ Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-
Christophe CENAZANDOTTI / Françoise DAMILANO / Catherine
DINI / Charles BEVACQUA / Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA /
Nathalie DIGANI / Jean-Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO /
Mélanie MORINI / Pierre VESTRI / Delphine BOLLARO/ Taoufik
FATFOUTA/ RODRIGUEZ Régine/ Christine DECORDIER/ Eddie
DEGIOVANNI/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC/ Jean-Yves
LESSATINI/ Gracienne DODAIN

PROCURATIONS : Marc LEROY à Jean Yves LESSATINI / Sonia
CHAKROUNI à Romain BIANCHI

ABSENT :

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

oo

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu le rapport de présentation.

Le Maire précise qu'afin d'assurer le bon fonctionnement du
SICTEU dont le siège est implanté à DRAP, la commune met à
disposition un agent, indemnisé selon le temps de travail réalisé
et le taux horaire correspondant à son grade.
Julien PICOT a été nommé à cet effet.

Le SICTEU rembourse à la commune cette mise à disposition.

En conséquence, **il est décidé** au Conseil municipal :

- d'autoriser le maire à mettre en œuvre cette mise à
disposition et à payer cette indemnité.

Compte-rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le :/04/ 2016
et publication en mairie
le :/04/2016

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
Robert NARDELLI
Maire de DRAP

